

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : R-4293-2025
Phase 2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC

Demanderesse

et
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSUMMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ

et
CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE
DU QUÉBEC

Intervenants

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE Me JOCELYN B. ALLARD
(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'Énergie)

Je, soussigné, Me Jocelyn B. Allard, ayant mes bureaux au 1010, rue Sherbrooke Ouest, #1600, Ville et district judiciaire de Montréal, province de Québec, H3A 2R7, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis le président de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et j'agis comme analyste interne en énergie dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai participé à l'analyse de la preuve, ainsi qu'à la rédaction du mémoire C-AQCIE-CIFQ-0017;
3. J'adopte ce mémoire C-AQCIE-CIFQ-0017 comme mon témoignage écrit dans le présent dossier;
4. Tous les faits allégués audit mémoire C-AQCIE-CIFQ-0017 sont vrais.

Et j'ai signé :

Signed by:

Jocelyn B. Allard

Me Jocelyn B. Allard

Affirmé solennellement devant moi à Laval
par visioconférence, ce 16 octobre 2026

Isabelle Martin

Isabelle Martin # 237321
Commissaire à l'assermentation
Tous les districts judiciaires du Québec

